VILLE DE LA FÈRE



Le Petit Mensuel novembre 2020



DÉPART AURÉLIE BERGEOT



Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr

Les Restaurants du Cœur

Inscriptions : inscriptions jusqu'au jeudi 5 novembre de 14h à 17h, les inscriptions se poursuivront pendant les heures d'ouverture du centre tous les jeudis de 9h00 à 11h et de 15h à 17h durant la période de campagne.

Pièce à fournir : avis d'imposition 2020, attestation CAF, carte d'identité, livret de famille, quittance de loyer, fiche de paye, retraite complémentaire, allocation chômage.

Les Restos du Cœur cherchent également des Bénévoles. Contact Madame Edhith BEAUFILS Centre des restos du Cœur. Les lundis et les jeudis de 9h à 11h et de 14h à 17h Tél: 09.72.63.97.39



PROCHAINES DISTRIBUTIONS

Le jeudi 12 novembre et le mercredi 25 novembre de 8 h à 13h Derrière le Centre Administratif, place Paul Doumer.

Registre des personnes vulnérables

Les personnes âgées de plus de 65 ans isolées et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent s'inscrire au registre des personnes vulnérables.

Si vous vous sentez isolé ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées resteront bien sur confidentielles.

Vous pouvez vous inscrire en vous présentant à la Mairie, par courrier, par téléphone au **03 23 56 62 00** ou par mail à <u>mairie@ville-lafere.fr</u> en indiquant vos nom et prénom, votre adresse, vos coordonnées téléphoniques (fixe, portable), votre date de naissance et la personne à prévenir en cas d'urgence.



Bibliothèque



Ouverture de votre bibliothèque le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Prêt de livres, cd, DVD.

DÉPART DE LA MAIRIE

AURÉLIE BERGEOT

Le 30 septembre Aurélie BERGEOT a quitté nos services suite à une mutation pour la préfecture, elle était parmi nous depuis le 15 mars 2011. Arrivée comme stagiaire en CDD à 28 heures, elle a su faire ses preuves et s'intégrer parfaitement dans ses nouvelles fonctions, en remplacement de madame Marie-Christine Cocu partie en retraite après une belle carrière, au service état civil/ élections /cimetière. Elle passe titulaire Agent administratif en 2012 de ce même service qui s'est diversifié avec les années, par quelques ajouts :

- Recensement de la population
- PACS
- Changement de nom / prénom
- REU (inscription liste électorale)
- COMEDEC (dématérialisation de l'état civil

Nous lui souhaitons donc une belle carrière dans ses nouvelles fonctions, et par la même occasion la bienvenue à sa remplaçante Madame Léa Moisson.





INFORMATIONS

Stationnement zone bleue

Un stationnement « zone bleue » est institué à titre gratuit , à durée limitée et contrôlé par disque, tous les jours, sauf dimanche et jours fériée de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, dans les voies suivantes : Place Paul Doumer, rue de la République à partir de la place Paul Doumer jusqu'à la rue Henri Martin et le parking de la Libération à partir du n°2 jusqu'au N° 10 des numéros de voirie de cette rue. Les stationnement est donc interdit pour une durée supérieure à deux heures. Le disque réglementaire dit « Européen » est obligatoire dans ces rues, disposé derrière le par-brise celui-ci devra être lisible par les agents (garde municipal, police nationale). En cas de non respect de ces règles vous risquez une amende de 35Euros.

Entretien des trottoirs

Depuis peu un arrêté Municipal visant le nettoyage des trottoirs à été déposé, ceci s'applique à tous les Laférois propriétaire, et locataire. En toute saison les riverains sont tenus de balayer les feuilles ou autres du trottoir jusqu'au caniveau en veillant de ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales . Le désherbage doit être réalisé par un arrachage ou un binage, nous rappelons que le recours à tout produit phytosanitaire et strictement interdit.

Il en va de même pour la neige, où un balayage devra être fait, et le trottoir sablé en cas de verglas.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, et il incombe aux riverains de veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur la rue.

Commerces

- Mercerie « DÉ A COUDRE » (ouverture depuis fin octobre)- 15 rue de la république
- Prochainement ouverture du CHAI n°5 n°30 place Paul Doumer et d'une laverie 48 rue de la République.

Entreprises

- CND (serrurerie métallerie) Bâtiment 18 box9 rue Mazarin
- CDM Ducrot (Menuisier) Bâtiment 18 box 5 rue Mazarin

Retrouvez nous sur le site internet de votre ville www.ville-lafere.fr